

# RHINOCEROS D'AFRIQUE CENTRALE

## L'ultime espoir

CARINO 579

Monstres de la nature, ne craignant ni le lion, ni le tigre, les rhinocéros se sont trouvés désarmés devant la bêtise humaine ! Les trois espèces asiatiques, dont il ne reste guère plus de 2000 survivants, ont été sacrifiées sur l'autel de la pharmacopée traditionnelle chinoise qui attribue aux différentes parties de leur corps des vertus plus fantaisistes les unes que les autres. Quant à ceux d'Afrique, ils ont principalement alimenté le marché des pays arabes et notamment du Yémen où la possession d'un poignard traditionnel, ou "djambia", au manche en corne de rhinocéros, est censée rendre son possesseur invulnérable !

Des deux espèces africaines, c'est le rhinocéros noir, autrefois le plus répandu à travers le continent, qui est à présent le plus menacé. Ses effectifs étaient tombés de 110 000 têtes en 1969, à quelque 1200 en tout dans les années 70-80 et ce n'est qu'à la suite d'énergiques programmes de sauvegarde, entrepris dans différents pays, qu'ils ont pu remonter à près de 2700 têtes actuellement. Cette restauration, encore bien modeste, n'a malheureusement profité qu'aux populations d'Afrique orientale et australe. Celles d'Afrique de l'ouest et du centre qui constituent une sous-espèce distincte, plus haute sur pattes, le *Diceros bicornis longipes*, ont continué à décliner inexorablement et sont, à l'heure actuelle, à la limite de la disparition. Leur aire de répartition était pourtant la plus vaste de toute l'espèce puisqu'elle s'étendait du Sénégal au Soudan et englobait pratiquement toutes les savanes du Congo, du Tchad, de la Centrafrique et du Cameroun.

En Afrique occidentale, ils ont été exterminés au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Le Dr Gromier, pionnier de la chasse photographique et correspondant du Muséum de Paris, notaient *Un des dernier Rhinocéros noir (longipes) observé en République Centrafricaine, avant leur disparition en 1931* : "en trois mois (1984-1985) de recherches incessantes, je dirai avec désolation et aussi avec indignation que je n'en ai rencontré qu'un, là où il y en avait des milliers. Ainsi voilà une espèce (...) qui, en quelques années, peut être considérée comme en voie d'extinction". Le grand massacre des dernières populations d'Afrique centrale venait en effet de commencer : un chasseur professionnel français, Théodore Lefèvre, basé à Fort-Archambault (Sarh), abattit à lui seul plus de 400 rhinocéros (et 1200 éléphants) jusqu'à ce que la chasse commerciale soit enfin interdite en 1936 ! C'était presque trop tard et, saisie de scrupules tardifs, l'administration coloniale française envoya, au lendemain de la seconde guerre mondiale, un inspecteur des chasses, Bruneau de Laborie, faire le point sur le statut de l'espèce. Il revint très satisfait de sa mission et disant en substance : "il en reste encore, la preuve j'en ai tué quatre" ! Deux ans après, il fut lui-même tué par un buffle qu'il avait blessé...

Le fait est qu'il subsistait encore quelques centaines de rhinocéros noirs dispersés entre le nord du Cameroun et de l'Oubangui-Chari (actuelle Centrafrique), ainsi que quelques isolés dans le sud du Tchad, dans le parc national de Zakouma et la réserve voisine du Sinianka Minia. Lors d'un de mes séjours au Tchad, en 1986, un garde m'en signala encore un, probablement le dernier, car il n'en a pas été revu depuis. Dans le nord de la République Centrafricaine, en revanche, j'avais pu en observer à plusieurs reprises et estimais leur population totale à près de 500 individus au début des années 80 (et non 3000 comme cité dans un rapport officiel de l'UICN !). Malheureusement, suite à une demande soudaine de cornes de la part de commerçants soudanais (et aussi d'un missionnaire français qui les revendait à des touristes !), leur extermination fut rapide et peut être datée avec précision. Spécialement chargé d'enquêter sur ces derniers survivants, je pus en effet constater qu'il en restait encore quelques uns en 1983, mais ne trouvai plus que des empreintes anciennes et deux crânes en 1984 et plus la moindre trace en 1985, après le passage des pluies !

Les seuls survivants de la race aux "longues pattes" restaient donc ceux du nord Cameroun. Effectuant en 1980 une enquête pour l'UICN-WWF,

j'estimais encore leur population à plus d'une centaine, peut-être 200 têtes. Encouragé par ce résultat, le gouvernement camerounais soumit à ces organismes une demande de financement pour un programme de sauvetage et, en gage de bonne volonté, transforma en parc national la réserve de chasse du Faro qui en hébergeait une trentaine. Il lui fut, hélas, abruptement répondu par ces grands protecteurs de la nature, qu'en matière de rhinocéros, ils avaient "d'autres priorités" ! On peut se demander lesquelles... Le résultat, outre que je perdis la face devant les autorités camerounaises qui avaient accédé à toutes mes suggestions, fut que cette population relictuelle fut à nouveau abandonnée à elle-même et continua à décliner, malgré les signaux d'alarme répétés d'Hubert Planton, professeur à l'école de faune de Garoua (nord Cameroun), qui les étudiait depuis le début des années 90.

Ce n'est qu'à l'aube du troisième millénaire, donc après avoir perdu vingt ans, que l'UICN et plus précisément sa section française, commença à s'intéresser réellement à ces quelques rhinos qui, décidément, se cramponnaient à la vie ! Un groupe de travail fut créé et un projet de sauvetage, hélas totalement irréaliste, élaboré.

Partant du principe que ces derniers animaux étaient trop dispersés pour se reproduire avec succès, il prévoyait de les regrouper dans un enclos de 270 km<sup>2</sup> installé dans l'un des parcs nationaux de la région. On imagine aisément les risques de l'opération, ainsi que le coût de la construction d'une telle structure et de son gardiennage permanent, car les rhinos ainsi rassemblés auraient été littéralement offerts sur un plateau aux braconniers ! D'autant que pour aboutir à des résultats significatifs, c'est-à-dire à la restauration d'une population de rhinocéros viable, l'opération devait s'étendre sur plusieurs décennies. Malgré mes objections, ce projet fut soumis au Groupe Rhinocéros de l'UICN-WWF qui envoya un spécialiste sud-africain étudier sa faisabilité. Le choix se révéla, là aussi, malheureux et de surcroît coûteux. Ne pouvant communiquer avec les pisteurs, car il ne parlait pas le français, étant par ailleurs habitué à circuler en voiture dans les vastes savanes de son pays et non à traquer des animaux à pied dans une brousse dense, le grand spécialiste n'observa en trois mois que quelques traces de rhinocéros, mais pas un seul animal vivant !

La conclusion du Groupe Rhinocéros fut que l'espèce était condamnée à l'extinction imminente et le projet de sanctuaire coffre-fort abandonné en conséquence. Fort heureusement pour elle, deux Européens vivant sur place et connaissant bien le terrain, Paul Bour et Michaël Walter, pour le moins étonnés de ces résultats, entreprirent en 2001 leurs propres recensements et les poursuivirent avec l'aide du Comité français de l'UICN, recueillant toutes les informations disponibles auprès des populations locales et les vérifiant autant que possible sur le terrain. Au 1<sup>er</sup> août 2004, ce travail aboutit aux résultats suivants (présentés par Paul Bour) :

- Animaux dont l'existence peut être qualifiée de sûre : adultes 25 (dont 8 mâles présumés), jeunes : 6
- Animaux dont l'existence est probable : adultes 9, jeunes 2
- Animaux dont l'existence est jugée possible : 22

La différence entre "sûrs" et "probables" provient du fait qu'il n'est pas toujours possible d'affirmer que des traces proviennent d'un même animal ou d'individus différents. Ces premiers résultats sont donc appelés à être modifiés, plutôt à la hausse, d'autant que seulement 50% de l'aire occupée par les rhinos n'a été prospectée à cette date.

Une menace plus insidieuse encore plane sur ce singulier félin à la population très fragmentée : la pauvreté génétique. Le Guépard souffre d'une "dépression consanguine" puisque son matériel génétique présente entre 10 et 100 fois moins de variabilité que les autres félins ou l'Homme. Jamais une telle uniformité génétique ne fut encore observée chez des animaux en liberté. Ainsi, la probabilité d'exprimer des gènes anormaux augmente...

En outre, cette faible diversité génétique accroît la vulnérabilité aux agents pathogènes et aux variations de l'environnement. Cette menace s'est malheureusement déjà concrétisée sous la forme du virus responsable de la "Péritonite Infectieuse Féline" qui entraîne de 1 à 5 % de mortalité chez les chats domestiques. Ce même virus a tué 50 à 60 % de plusieurs populations sauvages de guépards au cours d'épidémies récentes (dans les années 90). En captivité, les guépards se reproduisent mal en raison d'une mauvaise qualité du sperme (anomalies des spermatozoïdes présents en faible quantité) des mâles trop consanguins, mais aussi d'un comportement reproducteur exigeant. En effet, il semble que le couple ne doit être formé qu'en période de reproduction. S'ils partagent le même enclos toute l'année, les naissances se font extrêmement rares car l'œstrus n'est pas déclenché. La Réserve de la Haute-Touche se propose de participer plus activement au programme de reproduction des guépards. Selon les besoins du plan d'Élevage, nous souhaiterions accueillir un groupe de mâles dans l'enclos spacieux déjà existant, soit un couple dans un nouvel enclos d'élevage et de mise en contact.

### LES LIONS ?

Tout le monde connaît les difficultés que traverse actuellement l'équipe du Parc Zoologique de Vincennes. Le placement de certains animaux étant devenu indispensable, la Réserve de la Haute Touche accueille Prince, Laura et Sandra, les lions parisiens, après un passage de 3 mois à la Réserve africaine de Sigean qui les avait aimablement reçus pendant la construction de leur nouvel enclos ici. Dans le souci d'héberger ces animaux dans les conditions les plus adaptées à leur comportement, un vaste enclos paysagé a été aménagé. Ils occupent, la nuit, des loges intérieures individuelles dans une fauverie qu'ils "partagent" avec les tigres. Leur enclos extérieur se compose d'une partie de forêt naturelle, réaménagée en certains endroits en clairière pour qu'ils profitent du soleil de la "savane de Brenne". Ce félin, le plus social et certainement le plus connu de tous, vit en groupe, appelé troupe, dirigé par un mâle adulte. Les femelles chassent et élèvent les petits, les mâles protègent le territoire de la troupe mais peuvent aussi paresser près de 20 h par jour. Le Lion est protégé au titre de l'Annexe II de la CITES et les différentes législations nationales limitent la chasse de ce prédateur à problème ("tueur de bétail ou mangeur d'hommes"). Ses effectifs sont passés de 100 000 individus en 1900 à 30000 en 1990 avec une présence de plus en plus rare en dehors des aires protégées. L'équipe de la Réserve de la Haute-Touche, heureuse d'accueillir ces animaux, auxquels la SECAS est très attachée, repoussera à un peu plus tard le projet de présenter des lions d'Asie, en situation beaucoup plus délicate dans la nature (300 individus encore sauvages protégés en Annexe I de la CITES).

**L'AVENIR ?**  
Si le projet du "Parc du monde" élaboré par le directeur de la Réserve de la Haute-Touche, le Docteur Xavier Legendre, il y a plus de 10 ans, peut reprendre son cours, d'autres espèces de félins pourraient venir rejoindre Prince, Laura et Sandra. Les félins américains ne sont pas encore représentés et pourquoi ne pas imaginer dans les années à venir des Pumas et des Jaguars dans la Brenne ?... Nos partenaires y croient.

Patrick ROUX - Ethologue à la Haute-Touche

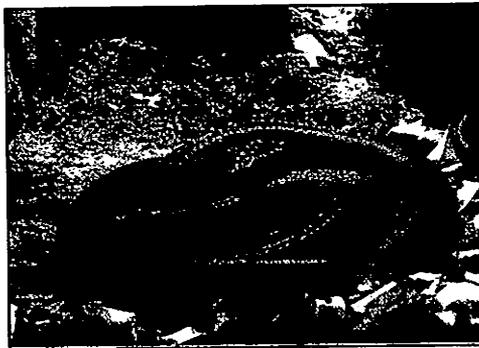
### Urgente pour le Lynx d'Espagne

encore appelé lynx pardalis / Le félin le plus menacé d'Espagne au moment de sa déclin (Cappon 2000) n'est que de 135 individus en deux populations : 400 individus dans l'Andjar, la seconde nationale de Coto Donana (Andalousie), d'environ 1000 individus dans le parc national de Sierra Nevada. Le déclin rapide est particulièrement alarmant. On comptait encore environ un millier de lynx pardalis en 1978. Même si l'on n'a pas intérêt de penser que quelques individus erratiques subsistent le long de la frontière portugaise ou au centre de l'Espagne, ils ont peu de chance de participer au maintien de la population globale. Le lynx pardalis est une espèce différente du lynx d'Europe (*Lynx lynx*) plus petit qu'il est décrit (13 kg pour les mâles et 10 kg pour les femelles) et se nourrit essentiellement de lapins. Solitaire, il occupe un territoire qui atteint 20 km<sup>2</sup>. Une femelle donne naissance en moyenne à 3 jeunes (dont 2 seulement au maximum) qui restent avec elle jusqu'à l'âge de 1 an. Il meurt actuellement souvent beaucoup plus jeune à cause de l'impact humain dans son aire de répartition. Les causes de sa dramatique rareté sont d'ordre humain : fragmentation de l'habitat (en particulier un axe routier rapide Madrid-Cordoue qui va couper la population d'Andjar), déforestation massive, culture intensive, élimination corollaire de sa proie de lapin. Si rien n'est corrigé dans les années à venir, on peut malheureusement penser qu'il sera le premier félin à disparaître après le tigre (dans de 5 à 10 ans). Parmi les mesures d'urgence recommandées, un élevage en captivité aux fins de repeuplement est souhaitable (10 animaux seraient nécessaires au départ de 5 mâles et 7 femelles fondateurs). Les parcs zoologiques auront alors un rôle essentiel à jouer dans la sauvegarde de ce magnifique animal.

Dr Jean-Luc BERNHIER  
Quelques adresses : [www.gardien.com/lynx/fr/](http://www.gardien.com/lynx/fr/) - [www.carrivonconservation.org](http://www.carrivonconservation.org) - [www.solvynx.org](http://www.solvynx.org)



### Départs regrettables au Vivarium de la Ménagerie...



L'article 26 de l'arrêté du 24 mars 2004 fixe de nouvelles règles aux établissements zoologiques concernant les reptiles venimeux. Cet arrêté dit, entre autres, que "Les sérums anti-venimeux doivent se trouver en quantité suffisante à la disposition des médecins en charge des blessés, dans des délais compatibles avec la qualité de cette prise en charge médicale." La mise en application de cet arrêté oblige donc le Vivarium à éliminer de sa collection et à céder à un autre vivarium 8 Crotales des bambous (*Trimeresurus albolabris*), 1 vipère ottomane (*Vipera xanthina*) et 1 Habu de Tokara (*Protobothrops tokarensis*) arrivé

adulte au Vivarium en juin 1982, dont l'âge était estimé à 25 ans et considéré comme le plus vieux spécimen connu au monde de son espèce en captivité (voir photo) !

Aucun sérum antivenimeux n'est en effet disponible pour ces trois espèces...

Il faut tout de même noter que *Trimeresurus albolabris* est très certainement l'espèce venimeuse la moins agressive du service et la moins dangereuse en cas de morsure ! Les amateurs de NAC ont fait d'ailleurs de ce reptile originaire d'Asie, un animal prisé dans leur terrarium, d'abord pour son aspect (il ne dépasse pas les 80cm et se présente sous une couleur uniformément verte à l'exception des labiales inférieures et de la gorge qui sont jaunâtre), et ensuite parce qu'ils l'estiment facile à élever, même pour les débutants !

Traditionnellement présents au Vivarium, Pierre Pfeiffer nous en avait ramenés 25 du Cambodge en 1965, les faisant voyager dans de simples sacs en toiles dans la cabine des voyageurs...

François LEMOINE  
Vivarium du Jardin des Plantes

### RHINOCEROS D'AFRIQUE CENTRALE l'ultime espoir

(suite)

Afin de poursuivre leur travail et notamment recruter des informateurs et des pisteurs, les deux auteurs ont créé l'association SYMBIOSE dont l'objectif est de favoriser la cohabitation entre les rhinocéros et les populations de la région qui dans l'ensemble sont plutôt favorables, ou au moins indifférentes à ces animaux, par ailleurs placés sous la protection du Lamido (Sultan) de Rey Bouba qui représente l'autorité traditionnelle. En dehors de l'aide ponctuelle, au départ, du Comité français de l'UICN, ils ne disposent cependant d'aucun financement et ne peuvent assurer par leurs propres moyens la pérennité de ce programme, le seul susceptible, à mon avis, d'aboutir à une protection efficace de ces derniers rhinocéros noirs d'Afrique centrale. Aussi l'aide accordée récemment par la SECAS (4000 €), a été une véritable bouée de sauvetage pour cette petite association, lui permettant de rétribuer quelques auxiliaires de terrain et de poursuivre ce travail qui devra être la base de départ d'un programme de conservation définitif, sous l'autorité du Gouvernement du Cameroun et avec l'appui financier de la communauté internationale. Pour peu que les différents groupes de spécialistes et de bailleurs de fonds s'accordent pour soutenir le projet de SYMBIOSE et l'action de Paul Bour, bien décidé à prolonger son séjour autant que nécessaire, ce sauvetage "in-situ" a toutes chances de réussir. D'autant que l'essentiel de ces survivants est localisé dans les trois parcs nationaux de la région - Faro, La Bénoué, Boubandjida -- un peu abandonnés, mais possédant toute l'infrastructure légale pour assurer leur protection. Seuls manquent les moyens !

D' Pierre PFEFFER

# La Lettre de la SECAS



**Société d'Encouragement  
pour la Conservation des Animaux Sauvages**  
(Association Loi 1901)

Association des amis  
du Parc Zoologique de Paris,  
de la Ménagerie du Jardin des Plantes,  
du Parc Ornithologique de Clères et  
de la Réserve de la Haute-Touche

**SIEGE** : Parc Zoologique de Paris  
53, av. de St Maurice - 75012 Paris  
Tél. : 01 44 75 20 80  
Fax : 01 43 43 54 73

#### PERMANENCES :

\* Ménagerie du Jardin des Plantes  
3, quai Saint-Bernard - 75005 Paris  
Tél. : 01 40 79 56 52  
\* Parc de Clères  
32, av. du Parc - 76690 Clères

**Directeur légal de publication :**  
Roger SICRE

**Directeur de la Rédaction :**  
Michel CAZES

**Rédactrice en Chef :**  
Viviane TYTELMAN

**Equipe Journal** : M. CAZES,  
E. GRUNDMANN, K. TREILLARD, T. JEAN,  
J.P. BRUNET, J.P. CASTAINGT

**Comité de rédaction :**  
Pr Michel Tranier et  
Dr Jean-Luc Berthier.

*La rédaction tient à remercier MM. Pierre Pfeffer  
et Bruno Lassalle pour les conseils et renseignements  
qu'ils nous dispensent régulièrement.*

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2005  
ISSN 1255-8796  
Imprimeur : LIR - Wissous - 01.69.75.44.60

#### ADMINISTRATEURS

**Bureau**  
Président :  
Roger SICRE  
Vices-Présidents :  
Michel CAZES et Viviane TYTELMAN  
Secrétaire Général :  
Françoise LENOIR  
Secrétaire Adjointe :  
Marie-Claude JEAN-ANTOINE  
Trésorier :  
Marie-Thérèse GIBRAT  
Trésorier adjoint :  
Thérèse BALENT

Claudine BACRI - Jean-Pierre BRUNET - Jean-Pierre  
CASTAINGT - Maly CAUBEL - Joëlle CREGUT -  
Thierry JEAN - Emmanuelle GRUNDMANN -  
Kris TREILLARD

Cette publication est une tribune libre. Les opinions  
et assertions émises dans celle-ci n'engagent que leurs  
auteurs.

#### EDITORIAL

L'année 2004 était partie "sur les chapeaux de roues", à fin août, nous avions presque atteint le montant de ressources de 2003. Puis les événements que tout le monde connaît : fermeture du Zoo annoncée à grand frais, réouverture ignorée du public, dissuasion aux caisses, tout ceci pro-voquant la raréfaction des visiteurs, ont plombé net notre activité, nous ramenant au niveau de 2003.

Des lors, celle-ci s'est tournée vers les instances du pouvoir, afin d'obtenir la garantie de la pérennisation du Zoo de Paris et de sa réédification dans une forme plus moderne et plus adaptée à une grande capitale européenne.

Ces garanties obtenues, du moins sous forme épistolaire, notre action sera en 2005 de restaurer nos ressources pour les maintenir, au moins, au niveau de celles de l'an passé. Un des moyens d'y parvenir est de stopper l'hémorragie des adhésions qui nous fit perdre 202 adhérents sur les 1.297 qui nous soutenaient à fin 2003.

Ce n'est pas parce que notre Zoo connaît des difficultés graves, mais surmontables, ce à quoi il s'emploie avec pugnacité, qu'il faut lui tourner le dos. Certes, quelques dizaines d'animaux sont partis en pension, souvent dans d'autres parcs du Muséum, pour la durée des travaux, comme les Panthères des Neiges de la Ménagerie du Jardin des Plantes, mais il en reste encore plusieurs centaines qui méritent la visite, ne serait-ce que le superbe troupeau de Girafes du Niger (*Giraffa camelopardalis peralta*) que tous les zoos nous envient.

En 2004 nous avons pu aider les quatre parcs du Muséum pour un montant global d'une vingtaine de milliers d'euros, dont 1500 pour la réserve de propitèques de Madagascar et 6.000 € pour l'étude de la création d'une réserve pour gours et peut-être tigres au Cambodge (voir page 10).

Les autres aides *in-situ*, d'une douzaine de milliers d'euros, ont concerné :

- au Congo-Kinshasa, le soutien de l'action de Claudine ANDRE, Présidente de l'association LOLA YA BONOBO, pour la réhabilitation et la réintroduction de bonobos saisis par la douane et l'Administration (voir page 6).

- au Pérou, soutien de celle de Hélène COLLONGUES DE PALOMINO, Présidente de l'association IKAMAPEROU, pour la réhabilitation de jagotriches et atèles saisis par la douane et l'Administration et leur réintroduction dans la forêt amazonienne (page 8)

- au Laos, participation à l'action de Sébastien DUFFILLOT et Gilles MAUREL de l'association ELEFANTASIA, qui, dans un premier temps, veulent créer un poste sanitaire pour les éléphants blessés et formation des cornacs en disponibilité, création d'une équipe vétérinaire itinérante avec ces cornacs et leurs éléphants prodiguant des soins sur place; dans un deuxième temps création d'une réserve pour réintroduction des éléphants sans emploi dans des troupeaux sauvages.

plus quelques aides ponctuelles de dépannage.

Nous comptons sur votre soutien indéfectible, dans le combat que la SECAS mène pour la résurrection de notre Zoo, et qu'elle continuera de mener le temps qu'il faudra et de toute façon, jusqu'au bout.

Le meilleur moyen pour ce faire est de venir nombreux, souvent, vous et votre famille, et en amenant le plus d'amis possible.

Roger SICRE  
Président

No. 41 Printemps 2005

#### TARIF SECAS

Membre Actif :	30 €	Club-enfant (de 4 à 11 ans)*:	15 €
Membre Club Ado de (11 à 18 ans) *:	17 €	Etudiant de 18 à 25 ans :	17 €
Parrainage Adulte (à partir de) :	17 €	Parrainage à Madagascar :	35 €
Membre bienfaiteur (à partir de) :	80 €	Abonnement Journal SECAS :	10 €
<b>Carte Famille</b> (père - mère + 2 enfants ou 1 parent + 4 enfants de la même famille) :			77 €

(- Sur présentation du livret de famille)

\*(L'adhésion au Club-Enfant ou au Club-Ado inclut automatiquement le parrainage d'un animal et donne les mêmes avantages que la carte de membre actif adulte.)

**Renseignements** : - Parc Zoologique de Paris, 53, av. de St Maurice -75012 Paris  
- Ménagerie du Jardin des Plantes, 3, quai St Bernard - 75005 Paris  
SECAS - Parc Ornithologique de Clères, 32, av. du Parc - 76690 Clères  
Tél. : 01 44 75 20 80 ou 01 40 79 56 52 - Fax : 01 43 43 54 73 - E-Mail : secas@free.fr - WEB : http://secas.free.fr